

Identification du Centre :

Centre PMS libre de Wavre II – Rue Théophile Piat, 22 – 1300 Wavre – www.pms-wavre2.be - Info@pms-wavre2.be

Notre Centre comprend 8 fonctions dont : 1 directeur, 1 infirmière, 2 assistantes sociales et 4 psychologues.

Il est organisé par l'asbl « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon » (www.centrepms.be)

Notre ressort comprend 6 451 élèves en 2009-2010, dont 54 % d'élèves dans le fondamental, 34% d'élèves dans le secondaire (enseignements de transition général et technique, de qualification technique et de qualification professionnelle) et 12% d'élèves en enseignement primaire spécialisé.

Etablissements scolaires sous tutelle :

Collège Saint Etienne - Sections fondamentale et secondaire (sites de Court Saint Etienne et des Hayeffes)	1490 COURT SAINT ETIENNE
Collège Notre Dame des Trois Vallées - Sites Saint Augustin (fondamental), Notre Dame des Anges et Alix Le Clerc (secondaires)	1332 GENVAL
Ecole fondamentale Sainte Elisabeth	1390 ARCHENNES
Ecole fondamentale Saint Joseph aux Champs	1390 GREZ DOICEAU
Ecole fondamentale Saint Jean-Baptiste	1390 NETHEN
Ecole fondamentale Notre Dame	1310 LA HULPE
Ecole fondamentale Saint Léon et Saint Ferdinand	1310 LA HULPE
Ecole fondamentale spécialisée Désiré Denuit	1380 LASNE
Ecole fondamentale Sainte Agnès	1330 RIXENSART
Ecole fondamentale spécialisée La Source	1330 RIXENSART
Ecole fondamentale spécialisée La Petite Source	1390 GREZ DOICEAU
Institut de la Providence - Section Maternelle	1300 WAVRE
Ecoles communales d'Ohain, Maransart et Plancenoit	1380 LASNE
Ecole fondamentale libre Sainte Lutgarde	1380 LASNE
Ecole fondamentale libre Caritas	1320 HAMME MILLE

Valeurs prioritaires :

Nous adhérons toujours pleinement aux valeurs définies par le programme spécifique du Pouvoir Organisateur « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon », asbl.

Compte tenu des spécificités de notre Centre et de notre ressort, nous tenons à mettre en évidence les priorités suivantes :

Le respect des personnes, de leurs options philosophiques, morales ou éducatives, **de leurs choix et de leur liberté de décision** (dans les limites des contraintes légales) sous-tend nos relations et nos actions.

Nous ne voulons pas nous situer dans un rôle d'expert, de détenteur d'un savoir ou d'une vérité et nous voulons adopter une position de tiers, d'écoute, d'accompagnement, de guidance, de partenariat, de soutien à l'autonomie.

C'est ainsi que nous cherchons prioritairement à **faciliter** et à **permettre le développement des facultés d'adaptation, la valorisation des ressources personnelles et environnementales, la recherche de sens, la communication, le lien social et l'appropriation de projets personnels**.

Nous nous inscrivons dans une **perspective éducative et préventive**. Bien que nous visions l'accès au changement, nous ne nous situons pas dans une démarche thérapeutique.

Le travail en équipe multidisciplinaire et le travail en réseau avec nos partenaires sont des richesses qui permettent de prendre en compte la personne de manière holistique, de mettre en évidence des liens de sens et de mobiliser toutes les ressources disponibles.

L'attitude réflexive et créative dont nous faisons la promotion est également la nôtre de manière constante. Elle nous permet de nous ouvrir à de multiples questions de fond, qu'elles portent sur l'individu, sur la société ou sur le sens de ce que nous faisons. Elle nous conduit à **être en recherche de manière permanente et rigoureuse** et elle va de pair avec un mouvement dynamique de formation continuée.

Nous tenons beaucoup à **l'analyse** et au travail **de la demande** et sommes soucieux de la vigilance aux « commandes » particulièrement si elles sont contraires ou peu compatibles avec nos objectifs, nos missions, nos valeurs et nos priorités.

Nous voulons également veiller très attentivement à **la sauvegarde de notre position de tiers**, notamment en étant soucieux de ne pas la fragiliser par nos méthodes, nos modes de communication avec les partenaires et nos réponses aux demandes.

Nous sommes soucieux de **la réponse adéquate aux demandes dans des délais raisonnables** et de **la qualité de nos engagements**. Ceci contribue à la crédibilité de notre service, à l'image de notre profession et à la confiance de nos partenaires.

Objectifs et moyens :

Trois missions appartiennent aux Centres PMS :

- a) promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;*
- b) contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en oeuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;*
- c) dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.*

Le programme des Centres PMS s'articule autour des 8 axes repris ci-dessous. Voici les objectifs et les moyens que nous visons pour réaliser nos missions en lien avec ces 8 axes. Des plans d'action, annuels et spécifiques par établissement, déterminent les moyens mis en oeuvre plus particulièrement pour l'année et l'école en question, parmi les différents moyens possibles évoqués dans les tableaux ci-dessous.

1. Offre de service aux consultants - comment permettre aux consultants de disposer d'une représentation la plus correcte de ce que nous pouvons leur apporter en vue de leur faciliter l'accès à nos services ?

n°	Objectifs	Moyens
	<p><u>Vis-à-vis des écoles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Clarification des missions et du projet de Centre tels que mis à jour, de la notion de partenariat, de nos limites et de notre déontologie ▪ Améliorer la perception des enseignants et des directions de l'intérêt du « détour » d'une demande par le Centre PMS où l'écoute et l'analyse de cette demande lui assurera la meilleure orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation avec les directions d'établissements scolaires annuellement. ▪ Communication aux enseignants, sur le plan général et rappels aux moments où cela s'avère nécessaire.
	<p><u>Vis-à-vis des partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les relations de partenariat et les liens entre les personnes et leurs institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre des partenaires en réunions d'équipe ▪ Visites des institutions partenaires
	<p><u>Vis-à-vis des élèves et des parents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Viser la plus grande transparence par rapport à nos missions, nos objectifs et les moyens mis en oeuvre ▪ Faciliter la prise de contact directe des parents pour le fondamental et des élèves et leurs parents pour le secondaire ▪ Partager une image de nos services qui corresponde le mieux à ce que nous sommes et à ce que nos consultants peuvent attendre de nous 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de nos sites internet et amélioration de leurs accessibilités ▪ Elaboration d'une brochure succincte et précise et distribution de celle-ci aux élèves et aux parents ▪ Soutien des enseignants pour qu'ils transmettent le message le plus juste aux élèves et aux parents ▪ Priorité à l'information orale et directe : <ul style="list-style-type: none"> ○ Passage dans les classes de première secondaire en début d'année, ainsi que dans les classes de seconde, quatrième, sixième et septième secondaire à des moments choisis. ○ Participation à des réunions de parents quand notre présence est adéquate et dans la mesure du possible. ○ Rappel de cette information dans le cadre des contacts individuels.

2. Réponse aux demandes – Comment écouter et traiter la demande en vue d’y répondre le plus adéquatement ?

n°	Objectifs	Moyens
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil efficace et soutenant de la demande dès que le consultant entreprend la démarche de nous solliciter 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permanence téléphonique et transmission des messages pour assurer une réponse au premier contact dans un délai le plus court ▪ Présence dans les écoles régulière et clairement annoncée aux élèves et à leurs professeurs
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser la demande en trois temps pour y répondre sans détour ni raccourci. ▪ Toute demande reçoit une réponse, même lorsque nous ne pouvons y donner une suite favorable dans le cadre de nos missions et de nos limites. ▪ L’analyse tridisciplinaire est un objectif pour apprécier des demandes nécessitant une intervention d’équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors du premier contact, une brève analyse permet d’emblée de situer comment nous pouvons y donner suite (peut-on y répondre nous-même dans le cadre de nos missions, comment procède-t-on pour y donner suite). En cas d’impossibilité de répondre à la demande, le refus est assorti d’une explication et d’une ouverture sous forme de proposition d’une orientation alternative à cette demande. ▪ L’analyse est ensuite approfondie dans le cadre d’un entretien avec le demandeur en lui assurant un temps d’arrêt entre la question et la réponse et en lui permettant d’être d’emblée co-acteur du traitement de la réponse à sa demande. Cette analyse peut être l’occasion d’une redéfinition ou d’un recadrage de la demande. ▪ Dans un troisième temps nous prenons un recul, de préférence en équipe tridisciplinaire, pour analyser la manière d’organiser le traitement de la demande
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque la demande émane d’un tiers (enseignant, parent, ...), celui-ci est considéré comme le premier demandeur. Nous souhaitons qu’il trouve sa place dans la gestion de la situation. Nous veillons à lui permettre de motiver et de responsabiliser l’enfant ou l’élève concerné tout en ne le déposant pas de son intérêt et de son rôle propre dans le traitement de la situation. ▪ Nous voulons en outre tenir compte de la nature et de la qualité de la participation à cette demande du destinataire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel à l’enseignant de la manière dont il peut s’adresser à l’élève ou à ses parents pour leur communiquer sa préoccupation et son souhait de faire appel au Centre PMS tout en veillant à ce qu’il(s) puisse(nt) s’approprier cette démarche. ▪ Lorsque la demande émane de(s) parent(s), le Centre situe son intervention par rapport à ce demandeur, en se préoccupant de la manière dont l’élève lui-même peut y participer. ▪ L’enseignant et/ou le(s) parent(s) demandeurs restent concernés et sont tenus au courant de l’évolution de la prise en charge dans les limites imposées par le respect du secret professionnel. ▪ L’enseignant ou le parent d’un adolescent sera prévenu de l’éventualité d’un feed-back limité par nos contraintes déontologiques.

3. Actions de prévention – Comment toute action est-elle aussi une prévention ?

n°	Objectifs	Moyens
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La prévention est transversale à toutes nos missions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence et réactivité de première ligne telle que nos interventions soient précoces et orientées « éducation-prévention ».
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La prévention globale et continue est une priorité. ▪ Cette prévention s'exprime en outre spécialement à certains niveaux (début de scolarité, étapes de changement). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence proactive aux concertations et conseils de classe dans les établissements scolaires avec la contribution d'un « autre regard ». ▪ Permanences dans les écoles secondaires en vue de se trouver dans un accueil de première ligne. ▪ Initiatives de collaboration spécifique en 3^{ème} maternelle.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dans la mesure où elles s'inscrivent bien dans le cadre de nos missions et de notre programme, nous visons l'élaboration d'actions de prévention et l'animation de celles-ci. ▪ Les actions de prévention peuvent relever des trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire. ▪ Nous souhaitons qu'elles aient un sens pour leurs destinataires et qu'elles mobilisent leur intérêt. Nous les préférons donc en rapport avec un projet d'école, une demande circonstanciée, une situation particulière ou une problématique liée à nos observations. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lorsque nous le pouvons et que l'analyse du projet en montre l'indication, animation (de préférence bi ou tridisciplinaire) en association ou non, selon les cas, avec des partenaires spécialisés (Centres de planning familial, services PSE, ...) ▪ Parmi nos prochaines priorités : les problématiques en lien avec les assuétudes de toutes formes (alcool, informatique, jeu, ...) <p>dans la mesure où elles nuisent à la disponibilité scolaire, au bien-être et aux relations interpersonnelles et familiales.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil aux écoles dans l'élaboration de projets de prévention santé, partage de nos expériences et de notre connaissance du réseau, coordination des programmes et intervention en lien avec les chefs d'établissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation active aux réunions des conseils de participation et d'élaboration de projets de prévention. ▪ Préparation des projets sur le plan conceptuel en collaboration avec l'établissement.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire appel à des partenaires compétents pour animer ou co-animer les actions de préventions en projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche et mise à jour d'un réseau de partenaires pouvant prendre en charge des activités de prévention ▪ Contacts préalables pour cerner le cadre particulier d'une collaboration et pour définir l'apport spécifique de chacun. ▪ Mise en relation des partenaires sélectionnés avec les écoles concernées.

4. Repérage des difficultés – Comment être attentifs au processus d'évolution et au développement de l'élève ?

n°	Objectifs	Moyens
	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long de la scolarité et à certains moments privilégiés, être attentif au développement et à l'évolution de l'enfant et de l'adolescent, ainsi qu'à certains facteurs de risque pour identifier le plus précocement d'éventuelles difficultés sur le plan personnel, scolaire, social ou médical. • Cette attention particulière ne peut donner lieu à un étiquetage ni à un jugement par rapport à une norme. • Il est important de respecter les rythmes individuels, surtout dans le cadre d'un repérage précoce. • Toute activité visant un repérage aura à s'appuyer sur une finalité claire qui le dépasse (prise en charge précoce, ...) et qui lui donne du sens. • Elle mettra également en évidence les ressources, le potentiel, les facilités • Attention particulière aux difficultés contextuelles aux apprentissages scolaires, notamment sur le plan de la santé et sur le plan de l'intégration sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration étroite avec les enseignants par une présence régulière dans l'établissement et participation aux réunions de parents, spécialement aux niveaux charnières (3° maternelles-1° primaires, 1° secondaires). ▪ Participation, dans toute la mesure du possible, aux concertations ou conseils de classes. Notons qu'ils sont de moins en moins nombreux et qu'ils ne permettent pas toujours de repérer les difficultés. ▪ Réponse aux demandes des enseignants et des parents, par une analyse des difficultés et un éventuel examen de ces difficultés sur le plan psychopédagogique, cognitif, affectif, relationnel, social et paramédical. ▪ Recherche et conseil relatifs aux pistes de solutions pour remédier aux difficultés constatées, en partenariat tant avec les parents qu'avec les enseignants. ▪ Constitution d'un dossier favorisant le suivi des élèves concernés, pour tous les enfants de 3° maternelle ainsi que pour tous ceux qui ont fait l'objet d'une intervention de notre part. ▪ Attention spéciale aux parents, à l'anamnèse sociale, médicale et scolaire de l'enfant. ▪ Partenariat avec les enseignants, observateurs des liens entre le scolaire et le relationnel, entre l'école et la famille, entre le comportement et l'efficacité scolaire. ▪ Permanences pour les élèves dans les écoles secondaires, notamment orientées sur l'adaptation sociale et scolaire. ▪ Participation à des formations visant à nous sensibiliser de manière particulière à propos de certaines difficultés auxquelles nous sommes dès lors plus attentifs.

5. Diagnostic et guidance – Comment comprendre les situations et leur assurer le meilleur suivi ?

n°	Objectifs	Moyens
	<p><u>Diagnostic :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous souhaitons donner au diagnostic une large acception. Il s'agit pour nous d'accéder à un objectif de compréhension « multifocale », globale et analytique d'une situation problème. ▪ Le diagnostic est un objectif dans la mesure où il permet d'orienter et de faire évoluer les guidances des élèves en difficulté. En aucun cas nous ne souhaitons poursuivre cet objectif pour parfaire un étiquetage ou pour faire référence à une quelconque normalité. ▪ Notre diagnostic n'a de sens que dans le contexte de l'analyse de première ligne. Il est donc principalement indiqué lorsque nous cherchons à établir et mettre à l'épreuve différentes hypothèses de compréhension de la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous accordons une grande importance à l'analyse fonctionnelle des difficultés mais aussi à la prise en compte multidisciplinaire des facteurs environnementaux et systémiques qui peuvent contribuer à une compréhension complexe de la situation. ▪ Nous ne nous posons pas en experts, mais davantage en partenaires et nous ne réalisons pas de diagnostic technique détaillé, laissant le soin aux services et thérapeutes spécialisés d'approfondir un diagnostic à visée plus thérapeutique. ▪ Nous veillons à co-construire ce diagnostic avec le consultant dans le cadre de notre démarche de guidance ou d'orientation. ▪ Nous veillons à l'apport disciplinaire spécifique des différents acteurs PMS qui participent au diagnostic et à la guidance. Des réunions de concertation en équipe y contribuent. ▪ Formation continue aux problématiques en évolution et recherche de méthodologies adaptées.
	<p><u>Guidance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La guidance est un objectif central de notre démarche. Elle se comprend tant du point de vue de l'accompagnement des élèves tout au long de leur scolarité que de la manière dont nous cherchons à nous situer par rapport à nos consultants : comme un guide, qui aide à construire un chemin, qui permet de faire des liens de la question aux pistes de solutions ou de réponses en passant par la recherche de sens de ce qui est vécu et observé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous souhaitons établir et maintenir des liens avec nos consultants et avec nos partenaires, par les conseils de classe, nos permanences dans les écoles et nos entretiens au Centre PMS. S'agissant des élèves du fondamental, nous tenons à rencontrer les parents autant que les enseignants en amont et en aval de nos interventions centrées sur l'élève. S'agissant des élèves du secondaire, cette rencontre des parents dépend de la situation et de son indication. ▪ Suite à l'analyse de la demande, notre approche s'inscrit dans une méthodologie de résolution de problème participative : des hypothèses sont à construire et à vérifier avec les personnes concernées, un chemin est emprunté pour mener progressivement à une compréhension partagée des problèmes et de leurs solutions potentielles. La contribution de chacun participe à cette démarche de guidance. C'est ainsi que diagnostic et guidance sont intimement liés.

6. Orientation scolaire et professionnelle - Comment stimuler et accompagner un processus d'élaboration de choix ?

n°	Objectifs	Moyens
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'orientation se conçoit idéalement comme un processus de maturation et d'aide au choix qui s'inscrit dans la durée depuis les maternelles jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Poursuivre un tel objectif ne se peut que dans la mesure où l'école elle-même est « orientante ». Notre objectif est donc de promouvoir et de soutenir des projets d'école qui pourraient aller dans ce sens. ▪ L'orientation scolaire et professionnelle ne peut être l'objectif du seul centre PMS. Outre l'école, l'élève lui-même doit se sentir concerné voire demandeur pour ces questions d'orientation. Il n'est pas question d'orienter mais bien de soutenir et d'accompagner des élèves dans un processus d'orientation qui lui appartient. ▪ Aide à l'élaboration de projets personnels entendus comme une projection ou une anticipation de situations de vie. ▪ Mobiliser les initiatives, stimuler la curiosité, encourager les expériences diverses, y compris extra-scolaires, pour créer l'ouverture à des possibles et découvrir compétences et intérêts transférables dans le cadre d'un projet d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réponse aux demandes individuelles des élèves par rapport à leurs questions d'orientation, d'intérêts, de compétences et d'information, tout au long de leur parcours scolaire. ▪ Mise au point et utilisation d'outils d'évaluation des intérêts et des compétences, ou de techniques d'animation d'ateliers de maturation (à certains niveaux d'enseignement bien choisis). ▪ Accompagnement des parents et des enseignants par rapport aux choix liés à des questions de développement des enfants. ▪ Accompagnement des élèves et/ou de leurs parents par rapport au processus de choix et d'orientation en jeu dans le cadre de leur cursus de formation. ▪ Information et accompagnement des parents par rapport à des décisions à prendre concernant un avancement ou un maintien, un encadrement éducatif, un type d'enseignement, une orientation relative à l'enseignement spécialisé, etc. ▪ Invitation et participation à des formations avec les enseignants sur l'école orientante.
	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur les options de l'enseignement secondaire là où elle répond à des questions des élèves et dans un contexte où elle prend du sens. • Assurer une information de manière à stimuler la curiosité et l'intérêt pour toutes les possibilités d'orientation. • Ne pas poursuivre une idéologie qui mette en valeur tel ou tel type de choix mais bien la qualité d'une information objective, neutre et indépendante. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information en groupes-classes avec des outils de présentation des filières d'enseignement (brochures, powerpoint) assortie d'une animation sur les choix. ▪ Information plus ciblée en entretiens individualisés d'orientation avec les parents et les élèves.
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec les établissements scolaires dans le cadre des avis d'orientation donnés en conseils de classes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des élèves et de leurs parents par rapport à des questions d'orientation en perspective et en préparation des conseils de classe. ▪ Information et conseil au sujet des projets d'orientation des élèves dans le cadre des conseils de classe. ▪ Entretiens individuels d'orientation avec les parents et leurs enfants en réunions de parents suite aux conseils de classes.

7. Soutien à la parentalité – Comment valoriser et soutenir les rôles et les ressources propres d'un parent ?

n°	Objectifs	Moyens
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le soutien des parents, notamment dans leurs rôles et dans leurs fonctions parentales, est une préoccupation majeure dans le cadre de nos interventions pour leurs enfants. ▪ Soutenir et éclairer les parents, dans le cadre des questions qu'ils se posent au sujet de l'éducation, du développement, du comportement, de l'adaptation scolaire ou de l'orientation de leurs enfants. ▪ Se montrer particulièrement disponibles, accessibles et bienveillants vis-à-vis des parents quels qu'ils soient, en veillant à valoriser et à mobiliser leurs propres ressources et à les (re)qualifier dans leur parentalité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les contacts avec les parents évoqués dans le cadre de nos autres objectifs, sont autant d'occasions d'atteindre cet objectif. En effet, nous ne pouvons envisager un travail avec un enfant sans avoir rencontré ses parents en amont et en aval. S'agissant des adolescents, le contact avec les parents n'est pas systématique, du moins quand ils ne sont pas à l'origine de la demande. Cela dépendra également de la nature de la question ou de la problématique. ▪ Réponse aux demandes de parents concernant leurs enfants et leurs adolescents. ▪ Réactions proactives avec certains parents pour lesquels l'initiative d'une démarche est trop lourde. ▪ Outre les entretiens ciblés sur plusieurs finalités différentes évoquées ci-dessus, nous pouvons mener des guidances parentales ou éducatives, notamment de manière partagée avec d'autres partenaires (thérapeutes).
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager et renforcer les liens entre les parents et l'école au sujet de leurs enfants. ▪ Partenariat avec les établissements scolaires, dans le cadre d'événements organisés à l'attention des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation éventuelle aux réunions de parents organisées à l'école, selon leurs objets et leurs thèmes, par l'école ou par d'autres partenaires.

8. Education à la santé – Comment favoriser et encourager des synergies, des relais et des projets en matière d'éducation à la santé ?

n°	Objectifs	Moyens
	<p><u>Partenariat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Partenariat avec les services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), le Centre Local de Promotion de sa Santé (CLPS), les Centres de planning familial, ou d'autres institutions compétentes en matière d'éducation à la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination et co-animation éventuelle des activités d'éducation à la santé proposées en collaboration avec des services extérieurs à l'école. ▪ Concertations avec les services PSE (quand ils en prennent l'initiative) pour les élèves des classes de 3^{ème} maternelle, et pour certains élèves ou certaines classes à la demande.
	<p><u>Animations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations par l'infirmière ou co-animations entre l'infirmière et les autres disciplines selon les thématiques abordées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations ou co-animations en lien avec les projets d'établissements (journées santé, etc.) ou en réponse à des demandes particulières, notamment en ce qui concerne l'éducation affective et sexuelle, le bien-être, etc.
	<p><u>Education à la santé globale et continue :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs d'éducation à la santé sont aussi poursuivis de manière transversale et continue. Ils s'inscrivent en parallèle de la poursuite d'autres objectifs de guidance, de prévention, de réponse à la demande ou de soutien à la parentalité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et guidance des élèves (et de leurs parents ou de l'institution d'hébergement) à propos de questions de santé et d'éducation à la santé, notamment suite aux visites médicales quand cela s'avère nécessaire et particulièrement dans l'enseignement spécialisé. ▪ Réponse aux questions des élèves ou de leurs parents en matière d'éducation à la santé, soit individuellement au moyen des permanences sur rendez-vous dans les écoles, soit collectivement en groupes-classes. ▪ Entretiens individuels d'élèves en projets d'orientation de formation ou de profession par rapport à l'impact d'une activité sur la santé et réciproquement, en réponse aux demandes.